

L'an deux mille vingt et un, le 13 Décembre à 20 h 00, dans le lieu habituel de ses séances, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	CUSINATO Françoise	RICLOUX Benoît
BAULIEU Matthieu	FUMEY Françoise	SUE Hélène
BELOT François	GHARBI Stéphanie	SUE Julien
BOUCHEY Martine	JEANGUYOT Florence	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	JEANNOT Laurence	VARCHON Daniel
Etaient absents excusés		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
MOULIN Cyril a donné procuration à RICLOUX Benoît		
VUILLEMIN Emmanuel a donné procuration à TERRAZ-LADERRIERE Fanny		

Ouverture de la séance à 20 h 00.

01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 08 Novembre dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Madame Françoise CUSINATO.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 – GBM – Convention prestations assainissement

Par délibération du 26 juin 2016 du Conseil de Communauté et arrêté préfectoral du 24 novembre 2017, Grand Besançon Métropole exerce à partir du 1^{er} janvier 2018, les compétences eau et assainissement sur l'ensemble de son territoire.

A ce titre, depuis cette date, l'ensemble des équipements et biens correspondants est transféré à GBM qui en est gestionnaire. Elle les renouvelle et les exploite pour en assurer le bon fonctionnement avec un niveau de service rendu aux habitants uniforme, répondant aux exigences de qualité de l'eau distribuée, de continuité du service, de maîtrise des impacts sur l'environnement et de maîtrise des coûts. Elle doit assurer à ce titre l'ensemble des missions d'entretien et de conservation.

L'exploitation des services d'eau et d'assainissement constitue une activité quotidienne qui concerne des équipements et une population répartis de manière hétérogène sur l'ensemble du territoire. Elle engendre des interventions nombreuses, de nature, d'importance, d'urgence, de proximité et de fréquence variées qui appellent la mise en œuvre de moyens spécifiques et adaptés souvent différents.

GBM et les communes ou syndicats qui en ont manifesté l'intérêt ont ainsi souhaité mettre en place un partenariat permettant de répondre aux objectifs suivants :

- Prendre en compte le contexte local en permettant la continuité du travail des agents communaux en poste,
- Rationaliser les coûts en mobilisant les services présents sur place plutôt que ceux éloignées quand les interventions à exécuter le permettent,
- Conserver à GBM son rôle d'autorité organisatrice qui en assume quoi qu'il en soit les responsabilités et, in fine, rend compte de l'exploitation et du service assurés.

Ainsi, comme le permet l'article L.5216-7- 1 du CGCT, il est proposé de confier des prestations d'entretien et d'exploitation d'eau et d'assainissement aux services techniques de la Commune, à charge pour GBM d'en assurer le financement.

Il est proposé à la commune de Pelousey d'intervenir sur sa station d'épuration en y incluant le lagunage, pour l'entretien des espaces verts, avec une estimation annuelle d'intervention de 64 heures au coût de 28 €/heure, soit une prestation annuelle fixée à 1 792 € en assainissement.

Une convention est nécessaire pour la mise en place de cette prestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition de Grand Besançon Métropole et autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

Employée à Grand Besançon Métropole, Hélène SUE ne prend pas part au vote de la présente délibération.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	18	0	0

03 – Convention de stage – Secrétariat de mairie

Madame le Maire a reçu en mairie, la candidature d'une personne souhaitant réaliser un stage en milieu professionnel et plus particulièrement au secrétariat de mairie, du 5 au 7 janvier 2022. La signature d'une convention est nécessaire à la mise en place de ce stage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'accueillir cette stagiaire au sein du secrétariat de mairie et autorise Madame Le Maire à signer la convention relative à la mise en place de ce stage.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

04 – Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion – Convention 2022

Madame Le Maire propose de renouveler la convention signée avec les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion (CDEI) pour divers travaux sur le patrimoine mineur bâti et les espaces verts de la commune.

La convention 2022 présentée par les CDEI fait apparaître les tarifs suivants :

- Travaux divers en espaces verts, sans gros matériel, forfait journalier de 420 €
- Travaux de tonte avec gros matériel, forfait journalier de 490 €
- Evacuation des déchets verts, si prise en charge par les CDEI :
 - Diamètre inférieur à 8 cm, 58 € la tonne
 - Diamètre supérieur à 8 cm, 87 € la tonne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les données de cette convention pour l'année 2022 et autorise Madame Le Maire à la signer

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Finances – Budget communal 2021 – Décision Modificative n° 3 – Chemin forestier

Afin de pouvoir honorer toutes les dépenses nécessaires à la création du chemin forestier programmé sur le budget communal, une décision modificative est nécessaire, selon le détail ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement		4 000.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.		4 000.00 €
D 2117-207 : FORET		4 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		4 000.00 €
D 678 : Autres charges exception.	4 000.00 €	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	4 000.00 €	
R 021 : Virement de la section de fonct		4 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		4 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la décision modificative présentée ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

06- Délégations du Maire

Madame le Maire a reçu du Conseil Municipal le 08 Juin 2020, diverses délégations dont elle fait ci-dessous le compte-rendu pour la période du 1^{er} Septembre 2021 au 30 Novembre 2021.

Objet de la délégation	Dossiers traités
1 - Passation des marchés publics ne dépassant pas le seuil légal en vigueur, pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence	0
2 - Acceptation d'indemnité de sinistre	0
3 - Cimetière - Concession	1
4 - Reprises d'alignement	0
5 - Urbanisme - Droit de préemption	6
6 - Urbanisme - Autorisations accordées	
Certificats d'Urbanisme	5
Déclarations Préalables	16
Permis de Construire	0
Modifications de Permis de construire	1
7 - Action en justice	0
8 - Véhicules communaux - règlement des conséquences dommageables en cas d'accident	0

Les élus reconnaissent avoir pris connaissance des délégations données à Madame Le Maire.

07 – Questions diverses

- Grand Besançon Métropole (GBM)
 - Rapport d'activités 2020 GBM : il est présenté en version dématérialisée en séance et sera envoyé aux élus en parallèle.
 - Compétences eau et assainissement : un comité de secteur s'est tenu à Pelousey le 15 novembre 2021 : ont été présentés un bilan des travaux sur tout le secteur cette année, le programme des travaux à venir, le rappel des conventions à renouveler (cf. délibération prise ce jour), les tarifs en cours. La convergence des tarifs a été ramenée à 6 ans par le conseil d'exploitation afin de pouvoir faciliter dès le début du prochain mandat le traitement des factures. Le Maire remercie Benoit Ricloux et Françoise Fumey qui ont participé à la réunion et à son organisation.
 - Pôle culture : le schéma d'enseignement musical 2020-2022 est rappelé à toutes les communes pour bien expliquer la nécessité de poursuivre en synergie avec le Département et GBM à soutenir les écoles de musique locales.
- Préfecture du Doubs
 - COVID 19 – Les mesures sanitaires ont été à nouveau renforcées et sont rappelées : port du masque en extérieur dans les espaces urbanisés denses...
- Région Bourgogne Franche-Comté
 - Le plan d'accélération de l'investissement régional est présenté sous forme de bilan d'un an d'actions.
- Département du Doubs
 - Fleurissement : le rapport du jury départemental vient d'être reçu : malgré de nombreux points positifs soulignés (une équipe volontaire, qualité des aménagements paysagers, les semis et plantations réalisés par le comité et le service périscolaire, l'utilisation de fleurs pérennes, fontaine fleurie par des plantes aquatiques...), la commune n'est pas éligible à une première fleur en raison de motifs divers (bacs en plastique, utilisation de l'eau des fontaines pour arrosage, harmonie des couleurs (pas plus de 3 couleurs...)). Les membres du comité seront informés mais a priori les pistes d'amélioration ne seront pas toutes partagées... Le comité verra s'il souhaite faire une nouvelle demande ou s'il préfère suivre sa propre route...
- Informations des référents communaux :
 - Assainissement/eau: Françoise Fumey explique que les travaux rue du Séminaire sont en cours en suite de la casse réseau. Ils sont conséquents car ils nécessitent une fouille profonde qui traverse toute la route. La réactivité des interventions et le professionnalisme des équipes est à saluer. Le prix de l'eau n'évoluera pas l'an prochain.
 - Communication : Hélène Sue fait le bilan des articles à paraître pour le Trait d'Union de janvier.

- Urbanisme : Julien Sue explique que les permanences du commissaire enquêteur ont commencé concernant la modification du PLU. Il reste 2 séances : samedi 18 décembre 2021 et 10 janvier 2022.
- Voirie : François Belot relate les échanges et difficultés pour faire avancer avec le Maire les travaux rue du Chanot : l'enrobé est terminé sur la partie basse de la rue du Chanot mais l'éclairage public provisoire n'est pas encore mis en service malgré les échanges récents. Les appels de relance se poursuivent dès demain.

Les potelets rue du Bouvreuil ont été posés et remplacés. L'aménagement est enfin terminé, il reste cependant encore à remplacer les arbres qui ont subi la sécheresse, la commande est en cours.

- Sécurité : un défibrillateur a été installé en extérieur de la salle Saint-Martin pour qu'il puisse être utile à tous.
 - Climat : Stéphanie Gharbi explique sa participation à la journée « Sobriété, communs et Lowtech »
 - Sybert : Stéphanie Gharbi évoque la réunion de tous les référents du syndicat le 26 novembre au cours de laquelle tous les enjeux du tri leur ont été expliqués. Une visite du centre de tri sera proposée ultérieurement.
- Actualité des Comités Consultatifs et Pilotage
 - Comité festivités :
 - report des fondus de la marche en raison de la défection du traiteur (cas contact Covid 19), Festi'Pelousey va assez vite communiquer une nouvelle date en mars.
 - réussite de la première édition des défis de la boucle ! Il faudra faire assez vite un bilan pour noter les petites améliorations à apporter mais dans l'ensemble le bilan est très satisfaisant : 800 participants heureux ! un grand merci à tous les bénévoles !
 - Les commémorations des 11/11 et 05/12 se sont bien passées, dans l'adaptation des contraintes sanitaires (verre de l'amitié servi en extérieur).
 - CCAS :
 - L'animation proposée en remplacement du repas a été très appréciée mais n'a pas remporté de succès en termes de participation. Un goûter a été servi à l'issue dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
 - L'Opération boîte de Noël a été reconduite avec une participation un peu plus faible que l'an passé mais tout de même avec une vraie implication (boîte décorée avec des messages...). Les élus remercient les donateurs ainsi que les Restos du Cœur qui assureront la distribution. Des vêtements ont été aussi collectés.
 - Plusieurs sollicitations sont en cours d'accompagnement par les bénévoles.
 - Succès de l'information prévue avec l'UDSP pour les formations « Les gestes qui sauvent » mais il faut cette fois attendre des dates. Les formateurs sont à nouveau mobilisés par les centres de vaccination. L'information sera transmise dans le prochain TU.
 - Comité fleurissement : Les membres ont assuré le nettoyage des massifs et installé de nouveaux sapins et décors en bois.
- Divers travaux :
 - Concernant l'accès PMR à la salle Saint-Martin, l'enrobé est terminé, il reste le marquage au sol qui ne pourra pas être fait pour l'instant (sol trop humide...) et les plantations seront faites semaine prochaine.
 - La place de taxi sera matérialisée également au premier trimestre prochain, à côté de l'arrêt de bus mairie.
 - Les travaux de désimperméabilisation de la cour d'école primaire sont terminés ainsi que les diverses plantations. Une partie de la haie d'ombrage en maternelle, a été plantée avec les enfants de l'école, leurs enseignants et l'entreprise FCE.
 - Les travaux de réalisation des escaliers de la rue du Chanot pour relier l'arrêt de bus à la rue sont en cours.
 - L'entreprise mandatée en début d'année est enfin intervenue pour le nettoyage des cheneaux de l'église et la pose de pique anti pigeons.

o Divers informations

- **La Ligue pour la Protection des Oiseaux** a transmis une information sur la « fausse bonne idée », de donner du pain aux oiseaux... Elle sera éditée dans le prochain TU.
- Le Maire a reçu les services collecte des déchets pour le dossier « fin des marches arrière » pour des raisons de sécurité : il reste un point à traiter, le haut de la rue des Craits. L'acquisition de la parcelle sera prise en charge par GBM ainsi que le bornage, plan projets... Les travaux seront aussi financés par GBM mais avec un fond de concours de la commune. Il a été demandé que les éléments soient transmis en début d'année lors de la préparation du budget.
- Les Francas du Doubs ont transmis leur rapport d'activités 2020.
- De nouveaux éclairages de Noël ont été installés, il manquait malheureusement des prises en attente de livraison, cela devrait rentrer dans l'ordre la semaine prochaine.
- Place de l'Europe : les élus/employés vont passer coller des plaques avec les adresses pour éviter les problèmes de pertes de colis etc. Les habitants des 22 A, B et C demandent à ce que leurs adresses soient également plus visibles pour éviter toute confusion. Une pancarte sera posée.
- François Belot explique qu'il a rencontré le club de foot AFAPP pour la présentation d'un bilan du club tant financier que d'activités. La participation annuelle a été également arbitrée. Les bénévoles souhaitent savoir si la commune de Pouilley-les-Vignes va porter le projet d'un terrain synthétique en suite de l'abandon du projet commun secteur ouest. Un chiffre est en cours par les services assistance de GBM.
- Benoit Ricloux a rencontré le club de foot d'Emagny qui recherche des lieux pour s'entraîner pendant la saison hivernale : il leur a été laissé la possibilité de venir sur la zone de loisirs mais dans un esprit de partage et respect des équipements.
- Catherine Barthelet explique qu'elle a organisé en toute simplicité et sans presse la visite des entreprises Plastivaloire et Manufacture Jean Rousseau avec le vice-président à l'économie de GBM. Cela a permis de faire connaissance des personnes, des pratiques, des besoins de ce que peut apporter GBM etc.
- Catherine Barthelet a participé à la visite du magasin de vente à la ferme Baulieu et des poulaillers avec le Vice-Président agriculture de la Région BFC. Les investissements réalisés dans le cadre du plan de relance ont été salués.
- Le Maire explique qu'elle a visité avec des collègues du SICA un bassin de natation (d'apprentissage et pas ludique) dans le but de vérifier une faisabilité pour notre secteur ouest. Le dossier va être étudié prochainement et sera présenté dans son intégralité aux élus.
- La commune a accueilli l'assemblée générale des Anciens Combattants d'Audeux le 20 novembre, le bureau a été reconstitué, un moment de recueillement a eu lieu au Monument aux morts et un verre de l'amitié a été offert par la commune.
- Stéphanie Gharbi et Catherine Barthelet expliquent qu'elles ont toutes deux réalisés tous les entretiens individuels des agents.

o Ecole :

- De nouveaux achats (non prévus dans le budget initial) pour l'école ont été faits : des tabourets pour enfants agités, un lave-linge, un logiciel spécifique dys, du matériel pour quatre boîtes de secours anti intrusion en plus des trousse de secours existantes... Les nouveaux rideaux d'une salle de classe sont enfin arrivés (commande passée en avril !), ...
- Le protocole sanitaire est renforcé (niveau 3), la température des enfants est prise le matin, les enfants doivent mettre le masque dans la cour d'école... Il est rappelé que la commune avait maintenu son renforcement ménage et les organisateurs de la restauration scolaire n'ont jamais non plus allégé le leur : pas de mélange des classes, 4 enfants par table... On constate malgré tout quelques cas contact et cas positifs qui ont engendré des fermetures de classe.
- La directrice demande des moyens supplémentaires pour emmener une classe de grande section dans le Var une semaine en mai prochain. Après échanges, le conseil décide de ne pas y donner une suite favorable pour les raisons suivantes : la commune verse à l'APE une

subvention annuelle pour aider ce genre de projet, le budget école est déjà conséquent et il est craint que les demandes individuelles (par classe) se multiplient et ne puissent être honorées, la commune finance l'apprentissage de la natation depuis qu'une enseignante a souhaité s'inscrire dans ce cadre, subventionne aussi l'ALE pour les cours de perfectionnement natation, les élus trouvent que la participation à demander aux familles est conséquente au regard de l'âge des enfants et de l'objet du voyage.

- Un aspirateur balai sera installé pour l'annexe de la salle Saint-Martin dans le but de gagner de la place dans l'espace sanitaire dans lequel il est stocké.
- Vœux 2022 : comme toutes les collectivités, il est acté avec regret de ne pas les organiser comme d'habitude avec un moment de convivialité. Les élus définissent comment communiquer le bilan de l'année aux habitants.

o Vie associative :

Le téléthon a eu lieu mais le travail des bénévoles et la cause soutenue auraient mérité davantage de participation. Il est proposé d'en parler l'an prochain en septembre lors de la réunion de rentrée des associations.

Agenda des élus

o **Municipalité**

- Tous les lundis – 18 h 00

o **Prochain Conseil Municipal**

- Lundi 10 janvier – 20h

o **Comités Consultatifs à venir**

- Comité Consultatif Urbanisme – Tous les mercredis – 17 h / 19 h
- Comité bois : samedi 18 décembre 9h30
- Comité nouveaux projets : 21 décembre 19h

Fin de la séance à 23 h 50